

DESCRIPTION DE FONCTION

1. IDENTIFICATION DU POSTE	
Dénomination de la fonction	Infirmier (H/F)
Grade	Infirmier
Niveau	BH/CH
Place dans l'organigramme	Service : Nursing Nombre de personnes dans le service : 100 (dont 20 infirmiers) Rattachement hiérarchique direct : Infirmier en chef

2. PRÉSENTATION DU HOME
<p>Le CPAS d'Anderlecht gère le Home J. Vanhellemont, qui accueille des personnes âgées dont l'état de santé, les capacités d'autonomie ou la situation sociale ne permettent plus la vie à domicile dans des conditions normales.</p> <p>Le Home J. Vanhellemont dispose de deux sections : la maison de repos et la maison de repos et de soins.</p>

3. MISSION GÉNÉRALE DE LA FONCTION
<ul style="list-style-type: none"> • Prendre soin des résidents, les écouter et répondre à leurs demandes dans le respect de leur personnalité et de leur dignité • Réaliser les soins infirmiers, d'hygiène et de confort selon le protocole médical et les règles d'hygiène et d'asepsie • Participer à la vie active du Home

4. DOMAINES DE RESPONSABILITÉS ET/OU ACTIVITÉS
4.1 Soins
<ul style="list-style-type: none"> • Etablir des plannings de soins infirmiers selon les besoins des résidents • Effectuer les soins infirmiers dans le respect des règles de l'art • Veiller aux traitements médicaux des pensionnaires (suivre les prescriptions médicales, commander les médicaments, administrer, préparer) • Effectuer ou contrôler la réalisation des soins d'hygiène, de confort et apporter une aide au résident • Donner les premiers soins en cas d'urgence • Appeler le médecin si nécessaire • Appeler l'ambulance si nécessaire
4.2 Communication
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer activement avec les résidents (plaintes, douleurs, ressentis, ...)

- Surveiller l'état des résidents et communiquer avec les médecins
- Communiquer adéquatement avec les familles
- Servir de référent pour les aides-soignants

4.3 Administration

- Réaliser le suivi administratif des dossiers des résidents en matière paramédicale et la rédaction des rapports

5. PROFIL DE COMPETENCES

5.1 Compétences techniques

- Règles d'hygiène et d'asepsie
- Gestes d'urgence et de secours
- Éléments de base en psychologie
- Connaissance de base en bureautique
- Respect des consignes et procédures de travail en matière de soins infirmiers, principalement
- Utilisation d'instruments et d'outils médicaux spécifiques à l'exercice de la fonction
- Connaissance des consignes de sécurité
- Identification des signes et des degrés de la douleur
- Modalités de prise en charge des patients en fin de vie
- Pathologies du vieillissement

5.2 Compétences génériques

- Agir de manière orientée service: Accompagner les personnes de manière transparente, intègre et objective, leur fournir un service personnalisé et entretenir des contacts constructifs
- Agir avec intégrité et professionnalisme : Avoir le sens du service public et en respecter les grands principes. Agir dans le respect des normes de bonnes pratiques professionnelles. Veiller à la primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers.
- Coopérer : Travailler avec ses collègues et s'organiser afin d'atteindre des objectifs communs en partageant les ressources et en se montrant soutenant et solidaire
- Communiquer : S'exprimer, tant par écrit qu'oralement, de manière claire et compréhensible et rapporter les données de manière correcte
- S'adapter : Adopter une attitude souple face aux changements, et s'adapter aux circonstances changeantes et à des situations variées
- Savoir écouter : Porter de l'intérêt à son interlocuteur, ses émotions, ses valeurs en cherchant à comprendre tout en restant neutre
- Décider : Prendre des décisions après avoir analysé la situation et initier des actions ciblées afin de mettre en œuvre les décisions
- Gérer ses émotions : Réagir de façon constructive à une situation problématique/une contrainte/ une pression afin de poursuivre sa mission
- Etre économe : Veiller à utiliser le matériel de manière consciencieuse afin de limiter les dépenses

- S'auto-développer : Planifier et gérer de manière active son propre développement en fonction de ses possibilités, intérêts et ambition, en remettant en question de façon critique son propre fonctionnement et en s'enrichissant continuellement par de nouvelles idées et approches, compétences et connaissances

6. PROFIL DU POSTE

Formation(s) ou diplôme(s) exigé(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Être détenteur d'un diplôme de Bachelier/Brevet en Soins Infirmiers. • Être détenteur de la spécialisation en Santé Communautaire est un plus. • Posséder un n° INAMI infirmier définitif et adhérer à la convention du tiers-payant.
Conditions d'expérience	Une expérience en maison de repos et/ou dans un service de gériatrie est un atout.
Connaissances linguistiques	Français – Néerlandais (être titulaire du brevet SELOR ou disposé à l'obtenir).

7. OFFRE ET CONTACT

Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat à durée déterminée d'un an prolongeable en CDI / Contrat de remplacement • Possibilité de formation continue sur le terrain • Prise en charge des frais de déplacement (100% pour les transports en commun) • Régime congé attrayant (36 jours) • Reconnaissance de l'expérience professionnelle
Contact	<p style="text-align: center;">Intéressé(e)</p> <p>Envoyez votre CV et lettre de motivation, au plus tard le 20 janvier 2021, par mail recrutement@cpas-anderlecht.brussels ou par courrier adressé au CPAS d'Anderlecht – Secrétariat, Avenue Raymond Vander Bruggen 62-64 à 1070 Bruxelles.</p>